

# Viens contribuer à ma réussite !



## Enseignant(e) suppléant(e)

Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île

📍 550 53e Avenue, Montréal, Québec H1A 2T7 | Sur place

👤 1 Poste disponible

📅 Expire à l'externe le : 30 juin 2025

📅 Expiré à l'interne le : 6 décembre 2023

### DESCRIPTION DU POSTE

Viens m'apprendre à apprendre

Centre de services scolaires de la Pointe-de-l'Île Québec



## Faites carrière au CSSPI !

Joignez-vous aux 4 800 enseignantes et enseignants passionnés qui accompagnent chaque jour nos élèves sur le chemin du développement intellectuel, personnel et social.

[Cliquez ici pour visionner les témoignages de nos enseignants](#)

### À PROPOS DE CETTE OFFRE

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) connaît une forte croissance et désire se donner les moyens d'accueillir les effectifs nécessaires à l'atteinte de ses objectifs de réussite. Nous souhaitons rencontrer des candidats potentiels pour des besoins en suppléances. Les champs d'enseignement dans lesquels les besoins sont les plus importants actuellement sont :

- L'adaptation scolaire
- Le préscolaire et le primaire
- Les classes d'accueil (français langue seconde)

### ENTRÉE EN FONCTION

Le plus rapidement possible.

### RÉMUNÉRATION

#### Suppléance ou remplacement de courte durée

- Le salaire est calculé selon la durée du remplacement dans une journée.
- Voici le salaire offert pour la suppléance selon la convention collective en vigueur
  - 60 minutes et moins : 51,46\$
  - Entre 61 minutes et 150 minutes : 128,65\$
  - Entre 151 minutes et 210 minutes : 180,11\$
  - Plus de 210 minutes : 257,30\$

#### Contrat de plus de deux mois

- Voici le salaire annuel à temps plein offert pour un contrat, selon la convention collective en vigueur : Entre 51 461 \$ à 100 246 \$, selon la scolarité et l'expérience
- Des attestations d'expériences devront nous être acheminées afin que nous puissions calculer

📅 Entrée en fonction : non disponible

📁 Type d'emploi : Contrat / Temps plein

🕒 Quarts de travail : non disponible

🕒 Heures de travail : non disponible

💰 Salaire : non disponible

👥 Syndiqué : Oui

#### Documents requis

✓ CV

#### Documents facultatifs

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Permis de travail
- ✓ Diplômes / Certificats
- ✓ Permis ou brevet d'enseigner
- ✓ Relevé de notes
- ✓ Évaluation comparative des diplômes

votre échelon, le cas échéant.

## QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline en lien avec la matière à enseigner combiné à une expérience en enseignement, auprès d'une clientèle jeune ou adulte;
- Avoir complété 15 crédits en psychopédagogie ou en didactique;
- Avoir de l'intérêt pour s'engager dans un parcours qualifiant en enseignement.

Le Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI) remercie les candidates et candidats de leur intérêt. Toutefois, nous communiquons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue.

*Le Centre de services scolaire applique la politique d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes des groupes visés, dont les femmes, les personnes autochtones, les personnes handicapées, les minorités ethniques et les minorités visibles.*

*Le personnel du CSSPI est soumis à la Loi sur la Laïcité de l'État. Cette Loi prévoit, entre autres choses, l'interdiction pour le personnel enseignant, les directions et directions adjointes d'établissement, embauchés après le 27 mars 2019, de porter un signe religieux et l'obligation pour l'ensemble du personnel du CSSPI d'exercer ses fonctions à visage découvert. Pour en connaître plus sur cette Loi : [Loi sur la laïcité de l'État](#).*

## AVANTAGES



Nombreux avantages sociaux



Flexibilité et stabilité d'emploi



Priorité à l'apprentissage et à l'enseignement



Culture de développement professionnel



Milieu de vie accueillant et humain



Accès à un programme d'insertion professionnelle complet durant les cinq premières années